

Paris, le **24 NOV. 2015**

NORFCPB1518812C

à

Mesdames et Messieurs les Ministres  
et Secrétaires d'Etat  
Monsieur le Gouverneur de la Banque de France  
Monsieur le Président de l'autorité des marchés financiers  
Monsieur le Président de l'autorité de régulation  
des activités ferroviaires

**Objet : Application de l'article 26 de la loi n° 2014-1653 du 29 décembre 2014 de programmation des finances publiques pour les années 2014 à 2019**

P.J. : 4

L'article 26 de la loi n° 2014-1653 du 29 décembre 2014 de programmation des finances publiques pour les années 2014 à 2019 (LPFP) prévoit que « *les entités autres que les collectivités territoriales et les organismes de sécurité sociale bénéficiant d'une imposition de toutes natures et recouvrant directement son produit transmettent chaque année à leurs administrations de tutelle ou, à défaut, au ministre chargé des finances l'assiette et le produit de ces impositions* ». La transmission doit porter à la fois sur les données de l'année écoulée, avec une transmission au plus tard le 31 mars, et de l'année en cours, avec une transmission au plus tard le 30 juin.

### **1 – Cas général**

Pour l'application de ces dispositions législatives, vous veillerez à collecter auprès des organismes dont vous assurez la tutelle et qui collectent eux-mêmes les taxes qui leur sont affectées (liste jointe en annexe 1) les informations suivantes :

- Le nombre de redevables de chacune des taxes ;
- L'assiette totale de chacune des taxes, et sa répartition par affectataire ;
- Le ou les taux appliqué (s), le cas échéant par affectataire ;
- Le plafond légal appliqué à la taxe, le cas échéant ;
- Le produit de chacune de ces taxes, par affectataire.

Ces informations seront transmises sous la forme d'un tableau utilisable par un logiciel de traitement des données de base (Excel ; Openoffice), selon le modèle joint (annexe 2). Elles porteront sur l'année écoulée, l'année en cours et l'année à venir. Dès leur réception, vous les transmettez au bureau sectoriel compétent de la direction du budget ainsi qu'à son bureau des recettes (cf. annexe 3).

En complément des données chiffrées, vous communiquerez les éléments sous-jacents aux prévisions. Ces éléments comprendront notamment une fiche synthétique d'une page environ décrivant les principales caractéristiques de chaque taxe, ses modalités de recouvrement, ainsi que, pour les prévisions de l'année en cours et celles de l'année à venir, les hypothèses retenues pour :

- Le nombre de redevables ;
- L'évolution de l'assiette totale de la taxe ;
- Le cas échéant, les hypothèses macro-économiques (PIB, inflation) ou sectorielles (par exemple, évolution d'un marché) pertinentes.

## 2 – Cas particuliers

*Autorités publiques indépendantes (API) et autorités administratives indépendantes (AAI) :* sont concernées par l'article 26 de la LPFP l'autorité des marchés financiers (AMF), l'autorité de régulation des activités ferroviaires (ARAF), et l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR). Bien que non dotée de la personnalité morale, cette dernière est considérée comme soumise au champ d'application de l'article 26 de la LPFP, car elle est adossée à l'entité recouvrant la taxe qui lui est affectée, à savoir la Banque la France. Ces API et AAI transmettront les informations détaillées dans la première partie directement à la direction du budget, selon des modalités identiques à celles applicables aux autres organismes.

*Caisse de garantie du logement locatif social:* le montant des contributions affectées à cet organisme étant fixé chaque année par arrêté, seules les données relatives aux assiettes des différentes catégories de contribuables, aux taux et aux produits pour les exercices de recouvrement passés seront communiquées.

*Centre technique des instituts de la fonderie et institut technique des corps gras :* ces deux centres techniques ne percevront des taxes affectées qu'à compter de 2016. A ce stade, il convient donc de ne transmettre que des données prévisionnelles les concernant.

*Agences de l'eau :* les informations concernant les assiettes et les taux des ressources affectées aux agences de l'eau doivent être fournies, pour chacune de ces ressources et pour chacune des 6 agences.

\*\*\*

Je compte sur votre implication pour que la collecte et la transmission des informations détaillées dans la présente circulaire intervienne dans les meilleurs délais, et en tout état de cause avant la fin de l'année 2015 pour les données concernant 2014 (dernier exercice clos), 2015 (exercice en cours) et 2016.



Christian ECKERT

Personne affectataire de la taxe	Ministère de tutelle	Référence juridique	Description de la taxe
Fonds de Garantie des Assurances Obligatoires de dommages (FGAO)	Ministre de l'économie	Articles L.421-1 à 421-7 du Code des assurances	Taxes sur les primes d'assurance
Fonds de garantie des victimes des actes de terrorisme et d'autres infractions (FGTI)	Ministre de l'économie	Articles R 422-4 du Code des assurances	Contribution au fonds de garantie des victimes d'actes terroristes et autres infractions
Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois - CODIFAB	Ministre de l'économie	Article 71 A de la loi n° 2003-1312 de finances rectificative pour 2003	Taxe assise sur le chiffre d'affaire ou la valeur en douane des produits de la filière
FCBureau de l'agriculture (7BA) - Forêt, cellulose, Bois-construction, Ameublement	Ministre de l'économie	Article 71 A de la loi n° 2003-1312 de finances rectificative pour 2003	Taxe assise sur le chiffre d'affaire ou la valeur en douane des produits de la filière
Comité de développement et de promotion de l'habillement - DEFI	Ministre de l'économie	Article 71 D de la loi n° 2003-1312 de finances rectificative pour 2003	Taxe assise sur le chiffre d'affaire ou la valeur en douane des produits de la filière
Institut de la soudure - IS	Ministre de l'économie	Article 71 E de la loi n° 2003-1312 de finances rectificative pour 2003	Taxe assise sur le chiffre d'affaire des entreprises de la filière
Centre technique du décolletage - CTDEC	Ministre de l'économie	Article 71 E de la loi n° 2003-1312 de finances rectificative pour 2003	Taxe assise sur le chiffre d'affaire des entreprises de la filière
Centre technique des Industries de la Mécanique - CETIM	Ministre de l'économie	Article 71 E de la loi n° 2003-1312 de finances rectificative pour 2003	Taxe assise sur le chiffre d'affaire des entreprises de la filière
Centre technique industriel de la construction métallique - CTICM	Ministre de l'économie	Article 71 E de la loi n° 2003-1312 de finances rectificative pour 2003	Taxe assise sur le chiffre d'affaire des entreprises de la filière
Centre technique des industries aéronautiques et thermiques - CETIAT	Ministre de l'économie	Article 71 E de la loi n° 2003-1312 de finances rectificative pour 2003	Taxe assise sur le chiffre d'affaire des entreprises de la filière
Centre technique des industries de la fonderie - CTIF	Ministre de l'économie	La modification de l'article 71 de la loi n° 2003-1312 de finances rectificatives pour 2003 est en cours d'élaboration dans le cadre du PLF 2016 pour assurer le passage du financement du CTIF de la dotation budgétaire de l'Etat à une taxe affectée	La taxe sera assise sur le chiffre d'affaire des entreprises de la filière
Centre technique du cuir - CTC	Ministre de l'économie	Article 71 B de la loi n° 2003-1312 de finances rectificative pour 2003	Taxe assise sur le chiffre d'affaire ou la valeur en douane des produits de la filière
Comité professionnel de développement de l'horlogerie, de la bijouterie, de la joaillerie, de l'orfèvrerie et des arts de la table - Francéclat	Ministre de l'économie	Article 71 C de la loi n° 2003-1312 de finances rectificative pour 2003	Taxe assise sur le chiffre d'affaire ou la valeur en douane des produits de la filière
Centre technique des matériaux naturels de construction - CTMNC	Ministre de l'économie	Article 71 F de la loi n° 2003-1312 de finances rectificative pour 2003	Taxe assise sur le chiffre d'affaire ou la valeur en douane des produits de la filière
Centre d'étude et de recherche de l'industrie du béton - CERIB	Ministre de l'économie	Article 71 F de la loi n° 2003-1312 de finances rectificative pour 2003	Taxe assise sur le chiffre d'affaire ou la valeur en douane des produits de la filière
Institut technique des corps gras - ITERG	Ministre de l'économie	La modification de l'article 71 de la loi n° 2003-1312 de finances rectificatives pour 2003 est en cours d'élaboration dans le cadre du PLF 2016 pour assurer le passage du financement de l'ITERG de la dotation budgétaire de l'Etat à une taxe affectée	La taxe sera assise sur le chiffre d'affaire des entreprises de la filière
Atout France	Ministre des affaires étrangères et du développement international	Article L. 141-3 du code du tourisme	Droits d'immatriculation des opérateurs de voyages et de séjours
Agences de l'eau	Ministre du Développement durable et ministre des Finances	Articles L213-10 et L213-10-9 du Code de l'environnement	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau
		Articles L213-10 à L213-10-7 du Code de l'environnement	Redevances pour pollution de l'eau et redevance pour modernisation des réseaux de collecte
		Articles L213-10, L213-10-8 et L213-10-10 à L213-10-12 du Code de l'environnement	Taxe pour obstacle sur les cours d'eau, taxe pour stockage d'eau en période d'étiage, taxe pour la protection du milieu aquatique, redevance pour pollutions diffuses (sauf fraction de l'office natinal de l'eau et des milieux aquatiques - ONEMA)
Autorité de régulation des activités ferroviaires (ARAF)	Autorité administrative indépendante	Article L2131-13 du code des transports ; Article 21 de la loi n°2009-1503 du 8 décembre 2009 relative à l'organisation et à la régulation des transports ferroviaires	Droit dû par les entreprises ferroviaires pour l'autorité de régulation des activités ferroviaires
Caisse de garantie du logement locatif social (CGLLS)	Ministre en chargé du logement et de la ville et Ministre chargé de l'économie et des finances	Article L. 452-4 du Code de la construction et de l'habitation	Cotisation versée par les organismes HLM et les SEM
		Article L. 452-4-1 du Code de la construction et l'habitation	Cotisation additionnelle
Agence nationale de contrôle du logement social (ANCOLS)	Ministre en chargé du logement et de la ville	Art. L. 313-1 du code de la construction et de l'habitation	Participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC)
Agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction (ANPEEC)	Ministre en chargé du logement et de la ville	article L. 313-12 du code de la construction et de l'habitation	Prélèvement sur la participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC)
Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS)	Ministre chargés de l'Ecologie et Ministre chargé de l'Agriculture	Article L423-27 du Code de l'environnement	Redevances cynégétiques
		Article 1635 bis N du Code général des impôts	Droit de validation du permis de chasse
		Article L423-6 du code l'environnement	Droit d'examen du permis de chasse
		Article R423-11 du code de l'environnement	Redevance pour délivrance initiale du permis de chasse
Voies navigables de France (VNF)	Ministre chargé des transports	Art. L4316-3 du code des transports et article 124 de la loi de finances initiale pour 1991	Taxe hydraulique
Etablissement public de sécurité ferroviaire (EPSF)	Ministre chargé des transports	Article L2221-6 du code des transports et Article 3.1 de la loi n°2006-10 du 5 janvier 2006 relative à la sécurité et au développement des transports	Droit de sûreté
Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII)	Ministre de l'intérieur	Article L.311-13 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile	Taxe sur la délivrance et le renouvellement de titre de séjour des étrangers et droit de visa de régularisation
		Article L.211-8 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile	Taxe perçue lors d'une demande d'attestation d'accueil
		Article 958 du code général des impôts	Taxe relative à l'acquisition de la nationalité française
		Article L.311-15 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile	Taxe acquitée par les employeurs de main d'œuvre étrangère
		Article L.8253-1 du code du travail	Contribution spéciale versée par les employeurs des étrangers sans autorisation de travail
		Article L.626-1 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile	Contribution forfaitaire représentative des frais de réacheminement
		Article R 421-29 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile	Redevance perçue à l'occasion de l'introduction des familles étrangères en France

Personne affectataire de la taxe	Ministère de tutelle	Référence juridique	Description de la taxe
Fonds CMU	Ministre chargé de la sécurité sociale et Ministre chargé du budget	Article L.862-4 du Code de la sécurité sociale	Contribution des organismes de protection sociale complémentaire à la couverture universelle complémentaire du risque maladie
Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)	Ministère chargé de la santé ; Ministre chargé de l'agriculture ; Ministre chargé de l'environnement ; Ministre chargé du travail ; Ministre chargé de la consommation	a) du III du A de l'article 158 de la loi n° 2010-1657 du 29 décembre 2010 de finances pour 2011	Redevance imposition forfaitaire des entreprises de réseau
		Article 130 de la loi n° 2006-1666 du 21 décembre 2006 de finances pour 2007	Taxe relative aux produits phytopharmaceutiques et à leurs adjuvants
		Article L. 253-8-2 du code rural et de la pêche maritime	Taxe sur la vente des produits phytopharmaceutiques
		Article L. 5141-8 (I & II.) du Code de la santé publique	Taxe perçue lors de la mise sur le marché de médicaments vétérinaires, ainsi qu'une taxe annuelle pour certaines autorisations ou enregistrements
Centre technique de la conservation des produits agricoles (CTCPA)	Ministère de l'agriculture et Ministre de l'économie et des finances	article 72 de la loi n° 2003-1312 de finances rectificative du 30 décembre 2003	Taxe pour le développement de l'industrie de la conservation des produits agricoles.
Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes (CTIFL)	Ministère de l'agriculture	Article 1619 Code général des impôts	Taxe sur les céréales
		Article 75 de la loi n°2003-1312 de finances rectificative du 30 décembre 2003	Taxe sur les produits de la mer
Institut national de l'origine et de la qualité (INAO)	Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt	L.642-13 du Code rural et de la pêche maritime	Droits sur les produits bénéficiant d'une appellation d'origine, d'une indication géographique ou d'un label rouge
Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (AGRASC)	Ministère de la justice et ministre des finances et des comptes publics	Article 706-163 du Code de procédure pénale	Produits des avoirs confisqués
Association pour le soutien du théâtre privé	Ministère de la culture	Article 77 de la loi de finances rectificative pour 2003 (n° 2003-1312 du 30 décembre 2003)	Taxe sur les spectacles
Autorité des marchés financiers (AMF)	Autorité administrative indépendante	Articles L. 621-5-3 et suivants du code monétaire et financier	Contribution aux frais de contrôle de l'AMF
Autorité de contrôle prudentiel et de régulation (ACPR)	Autorité administrative indépendante	Article L. 612-20 du code monétaire et financier	Contribution pour frais de contrôle de l'ACPR
Centre national de la chanson, des variétés et du jazz (CNV)	Ministère de la Culture et de la Communication	Article 76 de la loi de finances rectificative pour 2003 (n° 2003-1312 du 30 décembre 2003)	Taxe sur les spectacles (CNV)
Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC)	Ministère de la culture	Articles 1607 bis, 1607 Ter, 1608, 1609, 1609 B, 1609C, 1609D, 1609 F du code général des impôts; Articles L321-1 et L324-1 du code de l'urbanisme	Taxe sur les services de télévision - distributeurs
		Articles 1607 bis, 1607 Ter, 1608, 1609, 1609 B, 1609C, 1609D, 1609 F du code général des impôts; Articles L321-1 et L324-1 du code de l'urbanisme	Taxe sur les services de télévision - éditeurs
		Articles L115-1 à L115-5 du Code du cinéma et de l'image animée	Taxe spéciale additionnelle - Taxe sur le prix des entrées aux séances organisées par les exploitants d'établissements de spectacles cinématographiques
		Articles L116-1 du Code du cinéma et de l'image animée	Taxe sur les ventes et les locations de vidéogrammes destinés à l'usage privé du public
		Articles L115-14 et L115-15 du Code du cinéma et de l'image animée	Cotisations (normale et supplémentaire) des entreprises cinématographiques
Offices de l'eau dans les départements d'Outre-mer	Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie	Articles L213-13 et L213-14 du Code de l'environnement	Redevances pour prélèvement sur la ressource en eau, pour pollution de l'eau, pour modernisation des réseaux de collecte, pour pollutions diffuses, pour stockage d'eau en période d'étiage, pour obstacle sur les cours d'eau et pour protection du milieu aquatique dans les départements d'Outre-mer
Organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA)	Ministère du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social	Article L 6331-2 du Code du travail	PEFPC : Participation des entreprises de moins de 10 salariés au développement de la formation professionnelle continue [0,55% des rémunérations] (contrats et périodes de professionnalisation - DIF; Plan de formation; hors CIF-CDD)
		Articles L 6331-9 et art. L 6331-14 du Code du travail	PEFPC : Participation des entreprises de 10 à moins de 20 salariés au développement de la formation professionnelle continue [1,05 % des rémunérations] (contrats et périodes de professionnalisation - DIF; Plan de formation; hors CIF-CDD)
		Article L 6331-9 du Code du travail	PEFPC : Participation des entreprises de plus de 20 salariés au développement de la formation professionnelle continue [1,6% des rémunérations] (contrats et périodes de professionnalisation - DIF; congés de formation; plan de formation, hors CIF-CDD)
Fonds de Gestion des Congés Individuels de Formation (FONGECIF)	Ministère du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social	Article L 6322-37 du Code du travail	PEFPC : Financement des congés individuels de formation des salariés sous contrats à durée déterminée CIF-CDD (1% des salaires versés, ou moins en cas d'accord de branche)
Association pour le développement de la formation professionnelle dans les transports (AFT)	Ministère du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social	Article 1635 bis M du Code général des impôts	Taxe destinée à financer le développement des actions de formation professionnelle dans les transports routiers
Association nationale pour la formation automobile (ANFA)	Ministère du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social	Article 1609 sexvicies I du Code général des impôts	Taxe pour le développement de la formation professionnelle dans les métiers de la réparation de l'automobile, du cycle et du motocycle
Association de gestion du fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés (AGEFIPH)	Ministère du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social	Loi du 10 juillet 1987, articles L 5212-1, L 5212-10 et L 5214-1 du Code du travail	Contribution annuelle au fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés (FIPH)
Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHP)	Ministère du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social	Loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées	Contribution des employeurs publics au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHP)

ANNEE ECOULEE					
Taxes	Nombre de redevables	Assiette (en €)	Taux	Produit (en €)	Plafond fixé en loi de finances, le cas échéant
Nom de la taxe 1					
Nom de la taxe 2					
<i>et caetera</i>					

ANNEE EN COURS					
Taxes	Nombre de redevables	Assiette (en €)	Taux	Produit (en €)	Plafond fixé en loi de finances, le cas échéant
Nom de la taxe 1					
Nom de la taxe 2					
<i>et caetera</i>					

ANNEE SUIVANTE					
Taxes	Nombre de redevables	Assiette (en €)	Taux	Produit (en €)	Plafond fixé en loi de finances, le cas échéant
Nom de la taxe 1					
Nom de la taxe 2					
<i>et caetera</i>					

**Toutes les éléments transmis aux bureaux sectoriels compétents de la direction du budget devront également être transmis au bureau des recettes qui en assurera la synthèse.  
Contact : [db-1br@finances.gouv.fr](mailto:db-1br@finances.gouv.fr)**

Affectataire de la taxe	Ministère de tutelle	Bureau de la direction du budget responsable	Contact
Fonds de Garantie des Assurances Obligatoires de dommages (FGAO)	Ministre de l'économie	Bureau des recettes (1 BR)	<a href="mailto:db-1br@finances.gouv.fr">db-1br@finances.gouv.fr</a>
Fonds de garantie des victimes des actes de terrorisme et d'autres infractions (FGTI)	Ministre de l'économie	Bureau des recettes (1 BR)	<a href="mailto:db-1br@finances.gouv.fr">db-1br@finances.gouv.fr</a>
Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois - CODIFAB	Ministre de l'économie	Bureau de l'énergie, des participations, de l'industrie et de l'innovation (3 BEPII)	<a href="mailto:db-3bepii@finances.gouv.fr">db-3bepii@finances.gouv.fr</a>
FCBureau de l'agriculture (7BA) - Forêt, cellulose, Bois-construction, Ameublement	Ministre de l'économie	Bureau de l'énergie, des participations, de l'industrie et de l'innovation (3 BEPII)	<a href="mailto:db-3bepii@finances.gouv.fr">db-3bepii@finances.gouv.fr</a>
Comité de développement et de promotion de l'habillement - DEFI	Ministre de l'économie	Bureau de l'énergie, des participations, de l'industrie et de l'innovation (3 BEPII)	<a href="mailto:db-3bepii@finances.gouv.fr">db-3bepii@finances.gouv.fr</a>
Institut de la soudure - IS	Ministre de l'économie	Bureau de l'énergie, des participations, de l'industrie et de l'innovation (3 BEPII)	<a href="mailto:db-3bepii@finances.gouv.fr">db-3bepii@finances.gouv.fr</a>
Centre technique du décolletage - CTDEC	Ministre de l'économie	Bureau de l'énergie, des participations, de l'industrie et de l'innovation (3 BEPII)	<a href="mailto:db-3bepii@finances.gouv.fr">db-3bepii@finances.gouv.fr</a>
Centre technique des Industries de la Mécanique - CETIM	Ministre de l'économie	Bureau de l'énergie, des participations, de l'industrie et de l'innovation (3 BEPII)	<a href="mailto:db-3bepii@finances.gouv.fr">db-3bepii@finances.gouv.fr</a>
Centre technique industriel de la construction métallique - CTICM	Ministre de l'économie	Bureau de l'énergie, des participations, de l'industrie et de l'innovation (3 BEPII)	<a href="mailto:db-3bepii@finances.gouv.fr">db-3bepii@finances.gouv.fr</a>
Centre technique des industries aéronautiques et thermiques - CETIAT	Ministre de l'économie	Bureau de l'énergie, des participations, de l'industrie et de l'innovation (3 BEPII)	<a href="mailto:db-3bepii@finances.gouv.fr">db-3bepii@finances.gouv.fr</a>
Centre technique des industries de la fonderie - CTIF	Ministre de l'économie	Bureau de l'énergie, des participations, de l'industrie et de l'innovation (3 BEPII)	<a href="mailto:db-3bepii@finances.gouv.fr">db-3bepii@finances.gouv.fr</a>
Centre technique du cuir - CTC	Ministre de l'économie	Bureau de l'énergie, des participations, de l'industrie et de l'innovation (3 BEPII)	<a href="mailto:db-3bepii@finances.gouv.fr">db-3bepii@finances.gouv.fr</a>
Comité professionnel de développement de l'horlogerie, de la bijouterie, de la joaillerie, de l'orfèvrerie et des arts de la table - Francéclat	Ministre de l'économie	Bureau de l'énergie, des participations, de l'industrie et de l'innovation (3 BEPII)	<a href="mailto:db-3bepii@finances.gouv.fr">db-3bepii@finances.gouv.fr</a>
Centre technique des matériaux naturels de construction - CTMNC	Ministre de l'économie	Bureau de l'énergie, des participations, de l'industrie et de l'innovation (3 BEPII)	<a href="mailto:db-3bepii@finances.gouv.fr">db-3bepii@finances.gouv.fr</a>
Centre d'étude et de recherche de l'industrie du béton - CERIB	Ministre de l'économie	Bureau de l'énergie, des participations, de l'industrie et de l'innovation (3 BEPII)	<a href="mailto:db-3bepii@finances.gouv.fr">db-3bepii@finances.gouv.fr</a>
Institut technique des corps gras - ITERG	Ministre de l'économie	Bureau de l'énergie, des participations, de l'industrie et de l'innovation (3 BEPII)	<a href="mailto:db-3bepii@finances.gouv.fr">db-3bepii@finances.gouv.fr</a>
Atout France	Ministre des affaires étrangères et du développement international	Bureau des affaires étrangères et du développement (7BAED)	<a href="mailto:db-7baed@finances.gouv.fr">db-7baed@finances.gouv.fr</a>
Agences de l'eau	Ministre du Développement durable et ministre des Finances	Bureau du développement durable (4 BDD)	<a href="mailto:db-4bdd@finances.gouv.fr">db-4bdd@finances.gouv.fr</a>
Autorité de régulation des activités ferroviaires (ARAF)	Autorité administrative indépendante	Bureau des transports (4BT)	<a href="mailto:db-4bt@finances.gouv.fr">db-4bt@finances.gouv.fr</a>
Caisse de garantie du logement locatif social (CGLLS)	Ministre en charge du logement et de la ville et Ministre chargé de l'économie et des finances	Bureau du logement, de la ville et des territoires (4 BLVT)	<a href="mailto:db-4blvt@finances.gouv.fr">db-4blvt@finances.gouv.fr</a>
Agence nationale de contrôle du logement social (ANCOLS)	Ministre en charge du logement et de la ville et Ministre chargé de l'économie et des finances	Bureau du logement, de la ville et des territoires (4 BLVT)	<a href="mailto:db-4blvt@finances.gouv.fr">db-4blvt@finances.gouv.fr</a>
Agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction (ANPEEC)	Ministre en charge du logement et de la ville et Ministre chargé de l'économie et des finances	Bureau du logement, de la ville et des territoires (4 BLVT)	<a href="mailto:db-4blvt@finances.gouv.fr">db-4blvt@finances.gouv.fr</a>

Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS)	Ministre chargés de l'Ecologie et Ministre chargé de l'Agriculture	Bureau de l'agriculture (7BA)	<a href="mailto:db-7ba@finances.gouv.fr">db-7ba@finances.gouv.fr</a>
Voies navigables de France (VNF)	Ministre chargé des transports	Bureau des transports (4BT)	<a href="mailto:db-4bt@finances.gouv.fr">db-4bt@finances.gouv.fr</a>
Etablissement public de sécurité ferroviaire (EPSF)	Ministre chargé des transports	Bureau des transports (4BT)	<a href="mailto:db-4bt@finances.gouv.fr">db-4bt@finances.gouv.fr</a>
Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII)	Ministre de l'intérieur	Bureau des affaires étrangères et du développement	<a href="mailto:db-7baed@finances.gouv.fr">db-7baed@finances.gouv.fr</a>
Fonds CMU	Ministre chargé de la sécurité sociale et Ministre chargé du budget	Bureau des comptes sociaux et de la santé (6 BCS)	<a href="mailto:db-6bcs@finances.gouv.fr">db-6bcs@finances.gouv.fr</a>
Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)	Ministre chargés de la santé ; Ministre chargé de l'agriculture ; Ministre chargé de l'environnement ; Ministre chargé du travail ; Ministre chargé de la consommation	Bureau de l'agriculture (7BA)	<a href="mailto:db-7ba@finances.gouv.fr">db-7ba@finances.gouv.fr</a>
Centre technique de la conservation des produits agricoles (CTCPA)	Ministre de l'agriculture et Ministre de l'économie et des finances	Bureau de l'agriculture (7BA)	<a href="mailto:db-7ba@finances.gouv.fr">db-7ba@finances.gouv.fr</a>
Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes (CTIFL)	Ministre de l'agriculture	Bureau de l'agriculture (7BA)	<a href="mailto:db-7ba@finances.gouv.fr">db-7ba@finances.gouv.fr</a>
Institut national de l'origine et de la qualité (INAO)	Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt	Bureau de l'agriculture (7BA)	<a href="mailto:db-7ba@finances.gouv.fr">db-7ba@finances.gouv.fr</a>
Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (AGRASC)	Ministre de la justice et ministre des finances et des comptes publics	Bureau de la justice et des médias (8 BJM)	<a href="mailto:db-8bjm@finances.gouv.fr">db-8bjm@finances.gouv.fr</a>
Association pour le soutien du théâtre privé	Ministre de la culture	Bureau de la culture de la jeunesse et du sport (8 BCJS)	<a href="mailto:db-8bcjs@finances.gouv.fr">db-8bcjs@finances.gouv.fr</a>
Autorité des marchés financiers (AMF)	Autorité administrative indépendante	Bureau de l'économie, des finances et de l'Outre-mer (8 BEFOM)	<a href="mailto:db-8befom@finances.gouv.fr">db-8befom@finances.gouv.fr</a>
Autorité de contrôle prudentiel et de régulation (ACPR)	Autorité administrative indépendante	Bureau de l'économie, des finances et de l'Outre-mer (8 BEFOM)	<a href="mailto:db-8befom@finances.gouv.fr">db-8befom@finances.gouv.fr</a>
Centre national de la chanson, des variétés et du jazz (CNV)	Ministre de la Culture et de la Communication	Bureau de la culture de la jeunesse et du sport (8 BCJS)	<a href="mailto:db-8bcjs@finances.gouv.fr">db-8bcjs@finances.gouv.fr</a>
Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC)	Ministre de la culture	Bureau de la justice et des médias (8 BJM)	<a href="mailto:db-8bjm@finances.gouv.fr">db-8bjm@finances.gouv.fr</a>
Offices de l'eau dans les départements d'Outre-mer	Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie	Bureau du développement durable (4 BDD)	<a href="mailto:db-4bdd@finances.gouv.fr">db-4bdd@finances.gouv.fr</a>
Organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA)	Ministère du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social	Bureau de l'emploi et de la formation professionnelle (6 BEFP)	<a href="mailto:db-6befp@finances.gouv.fr">db-6befp@finances.gouv.fr</a>
Fonds de Gestion des Congés Individuels de Formation (FONGECIF)	Ministère du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social	Bureau de l'emploi et de la formation professionnelle (6 BEFP)	<a href="mailto:db-6befp@finances.gouv.fr">db-6befp@finances.gouv.fr</a>
Association pour le développement de la formation professionnelle dans les transports (AFT)	Ministère du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social	Bureau de l'emploi et de la formation professionnelle (6 BEFP)	<a href="mailto:db-6befp@finances.gouv.fr">db-6befp@finances.gouv.fr</a>
Association nationale pour la formation automobile (ANFA)	Ministère du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social	Bureau de l'emploi et de la formation professionnelle (6 BEFP)	<a href="mailto:db-6befp@finances.gouv.fr">db-6befp@finances.gouv.fr</a>
Association de gestion du fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés (AGEFIPH)	Ministère du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social	Bureau de l'emploi et de la formation professionnelle (6 BEFP)	<a href="mailto:db-6befp@finances.gouv.fr">db-6befp@finances.gouv.fr</a>
Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHP)	Ministère du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social	Bureau de l'emploi et de la formation professionnelle (6 BEFP)	<a href="mailto:db-6befp@finances.gouv.fr">db-6befp@finances.gouv.fr</a>

**Annexe 4 : article 26 de la loi n° 2014-1653 du 29 décembre 2014 de programmation des finances publiques pour les années 2014 à 2109**

Les entités autres que les collectivités territoriales et les organismes de sécurité sociale bénéficiant d'une imposition de toutes natures et recouvrant directement son produit transmettent chaque année à leurs administrations de tutelle ou, à défaut, au ministre chargé des finances, l'assiette et le produit de ces impositions de toutes natures :

1° Avant le 31 mars, pour les données relatives au dernier exercice clos ;

2° Avant le 30 juin, pour les données prévisionnelles relatives à l'exercice en cours et à l'exercice suivant.

Doivent également être transmises les hypothèses et les modalités de calcul sous-jacentes à ces données.